



**DÉLIBÉRATION
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.C.A.S. 08-2025

Sur convocation en date du six juin deux mille vingt-cinq, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le vingt-cinq juin deux mille vingt-cinq, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents : Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
Mesdames Marie-Noële ADOH, Marie-Dominique BUIRET, Monique LAFAY et Marie-Rose RUDE.
Messieurs Daniel BUFFY, Michel MERCIER, Yannick JANNIN, Jean-Claude ROZIER

Absent : Madame Jenny COELHO, Monsieur Philippe PAIN

Procuration : Monsieur Jean-Claude RUDE donne pouvoir à Monsieur Christian BERNIGAUD, Madame Mireille CHARDIGNY donne pouvoir à Madame Monique LAFAY, Madame Laurence MICHAUD donne pouvoir à Madame Isabelle MERONI

Monsieur Yannick JANNIN est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 18 mars 2025

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale, a transmis le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 18 mars 2025, qui a été adressé aux membres le 6 juin 2025 par courrier ou par mail.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations :
Il est approuvé à la majorité.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à la MAJORITE.

ADOpte le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 18 mars 2025.

Fait et délibéré en Mairie,
Le 25 juin 2025

Le secrétaire de séance
Yannick JANNIN

Le Président
Christian BERNIGAUD

Accusé de réception en préfecture
001-200077238-20250625-08-2025-DE
Date de télétransmission : 07/07/2025
Date de réception préfecture : 07/07/2025